

Concurrence et réglementation

Réponse à une consultation 14.10.2019

Modification de la loi sur les placements collectifs

economiesuisse salue l'introduction d'un nouveau fonds, le L-QIF (Limited Qualified Investor Fund), dans la loi sur les placements collectifs (LPCC). La modification répond à un besoin important de l'industrie suisse des gestionnaires de fonds et d'actifs pour promouvoir des produits innovants en Suisse. Nous demandons quelques modifications mineures pour la mise en œuvre concrète de la loi.